

Conditions générales de vente

Services Internet et développement logiciel

Table des matières

ARTICLE 1 : OBJET	2
ARTICLE 2 : SERVICES PROPOSES.....	3
ARTICLE 3 : CONDITIONS RELATIVES A L'UTILISATION DES SERVICES.....	4
ARTICLE 4 : MISE A JOUR, MAINTENANCE DES SERVICES	6
ARTICLE 5 – PROPRIETE INTELLECTUELLE ET DROIT D'USAGE PROPRE A UN SITE INTERNET ET AU LOGICIEL	6
ARTICLE 6 – GARANTIES	7
ARTICLE 7 – CONFIDENTIALITE	7
ARTICLE 8 – RESPONSABILITE	7
ARTICLE 9 – DUREE	8
ARTICLE 10 – TARIFS ET PAIEMENTS	8
ARTICLE 11 – RESILIATION	9
ARTICLE 12 – LITIGES	9

Ocasys
SASU au capital de 3000€
SIRET: 803 646 520 00012

33, rue Marceau
38000 Grenoble
lbcposter.fr
06 31 40 34 53

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « CGV ») forment un contrat entre Ocasys, SASU au capital de 3000€ identifié sous le numéro SIRET 803 646 520 00012, résidant au 33 rue Marceau 38000 Grenoble représenté par ENILORAC Daniel (ci-après « ED » ou « le Concepteur »), d'une part, et toute personne physique ou morale, de droit privé ou de droit public, agissant en tant que professionnel ou particulier, qui commande à une prestation de service (ci-après le « Client » ou « Vous »), d'autre part.

Les présentes CGV sont applicables de manière générale à toutes les prestations fournies par ED (ci-après le « Service »), à l'exclusion de toutes autres conditions et notamment celles du Client.

Certaines prestations sont régies également et cumulativement par des conditions particulières de vente prévoyant des obligations spécifiques à la charge d'ED ou du Client (réservation et/ou renouvellement de noms de domaine, hébergement de site).

La passation de la commande implique son acceptation pleine et entière aux présentes CGV par le Client. Le Client reconnaît avoir vérifié l'adéquation du Service à ses besoins. ED ne peut être tenu à aucune garantie à cet égard.

Le Client déclare avoir reçu de ED, toutes les informations et tous les conseils qui lui étaient nécessaires pour souscrire au présent engagement en parfaite connaissance de cause.

Le logiciel LBCPoster n'est pas gratuit. En fonction des termes exposés ci-dessous, le client peut télécharger sans frais une copie avec des fonctionnalités restreintes de ce logiciel au seul titre d'évaluation sur un ordinateur ou poste de travail. Dans ce cas, cette version « démonstration » du logiciel LBCPoster ne peut en aucun cas être utilisé pour la publication de vos annonces. Il s'agit d'une version à usage uniquement pédagogique.

Pour utiliser le logiciel, vous devez acquérir une version enregistrée pour un seul utilisateur. Reporter-vous au site <http://www.lbcposter.fr> pour des renseignements relatifs aux prix, licences et les options de commande des licences. Toutes les copies enregistrées de LBCPoster donnent accès aux fonctionnalités du logiciel, il est exclu l'accès au code source du logiciel. Pour une description détaillée des fonctionnalités de LBCPoster, veuillez-vous reporter au site <http://www.lbcposter.fr>.

Indépendamment du mode de commande que vous avez choisi, les conditions suivantes de licence s'appliquent uniquement à la relation entre ED et vous. Lisez attentivement les conditions suivantes avant d'utiliser, installer, copier, distribuer ou transmettre LBCPoster, sauf si vous avez un contrat de licence différent signé par ED.

Le simple fait d'utiliser, d'installer, copier, LBCPoster entraîne votre acceptation de cette licence. Si vous acceptez cette licence, assurez-vous que vous acceptez toutes ses dispositions.

Les présentes CGV peuvent être modifiées à tout moment par ED. La dernière version en date des CGV se trouve à l'adresse internet : <http://www.lbcposter.fr/Accueil/CGU>

ARTICLE 1 : OBJET

1.1. Les présentes CGV ont pour objet de définir les conditions, notamment techniques et financières, aux termes desquelles le Concepteur s'engage à fournir le Service au Client.

Ocasys
SASU au capital de 3000€
SIRET: 803 646 520 00012

33, rue Marceau
38000 Grenoble
lbcposter.fr
06 31 40 34 53

1.2. Les présentes conditions générales de vente régissent l'ensemble des activités commerciales de création de sites Internet complet, de développement de modules, d'ajout fonctionnalités sur un site existant, de refonte de site Internet, de développement logiciel ou de vente de licence de logiciels (LBCPoster) (ci--après, le(s) Service(s))

1.3. La signature du devis avec mention d'accord ou son acceptation par mail implique l'acceptation sans réserve par le client des présentes conditions générale de vente.

1.4. Le passage de commande, quel que soit son mode, implique l'acceptation sans réserve par le client des présentes conditions générale de vente.

1.5. Le Service devra être conforme au cahier des charges éventuellement annexé.

ARTICLE 2 : SERVICES PROPOSES

- Vente de licences du logiciel « LBCPoster »
- Espace client sur le site lbcposter.fr
- Création design et réalisation de sites Internet pour entreprises, associations, communes, artisans, collectivités.
- Création de chartes graphiques entièrement personnalisées
- Sites web statiques ou dynamiques.
- Relookage de sites web déjà existants.
- Refonte de sites web déjà existants.
- Développement de fonctionnalités et modules sur sites existants
- Maintenance de sites web créés par ED ou déjà existants.
- Création de graphismes divers : format .gif, .jpg .png. Bannières, bandeaux, boutons, logos, illustrations. Insertion de JavaScripts.
- Création de sites Internet pour professions spécifiques (agences immobilières, hôtels, restaurants etc.).
- Création de site Internet sous forme de packs adaptés aux besoins/à la profession du Client.
- Cette liste n'est pas exhaustive et est appelée à évoluer en fonction des demandes de la clientèle.
- Développement logiciel2.1 : Bon de commande

Le concepteur s'engage à exécuter la réalisation du Service pour le client, dans les conditions prévues par le présent contrat, une fois le bon de commande validé et signé par le client et dans les délais prévus par le contrat.

Dans le cas de LBCPoster, le concepteur s'engage à fournir dans les plus brefs délais une version du logiciel et les informations nécessaires à une utilisation complète, une fois le paiement validé.

La validation du bon de commande par le client tient lieu d'ordre d'exécution engageant les parties. Elle ne pourra donner lieu à aucune modification, ajout, annulation, non prévus par le bon de commande. Les ajouts et modifications éventuels non prévus par le présent contrat feront donc l'objet d'un nouveau devis et d'un nouveau bon de commande.

2.2 : Exécution du contrat

Une fois le bon de commande validé par le client, le concepteur procèdera à la conception et réalisation du Service.

Ocasys
SASU au capital de 3000€
SIRET: 803 646 520 00012

33, rue Marceau
38000 Grenoble
lbcposter.fr
06 31 40 34 53

S'agissant de la création d'un site internet public accessible sur le World Wide Web, la structure et les fonctionnalités du site Internet à réaliser sont décrites en annexe du présent contrat. Le concepteur tiendra compte, dans la conception du site, des exigences et demandes du client telles que mentionnées, le cas échéant, dans le bon de commande.

2.3 : Hébergement

Le concepteur peut assurer, à l'issue du présent contrat, un service d'hébergement facultatif et/ou de maintenance du site Internet du client. Ce service fait l'objet d'un contrat séparé et indépendant du présent contrat, régi par ses propres CGV.

Il conviendra au client de signer le document joint en annexe du contrat de réalisation du Service demandé, et particulièrement dans le cas de création d'un site Internet, afin de préciser s'il souhaite ou non bénéficier des services d'hébergement proposés par ED. Si le client ne souhaite pas en bénéficier, il lui appartiendra de faire toutes les démarches nécessaires à l'hébergement de son site internet par ses propres moyens, de s'assurer de la pleine compatibilité des services d'hébergement choisis avec les technologies utilisées par le concepteur et nécessaires au bon fonctionnement du site développé par le concepteur pour le compte du client, de communiquer au concepteur les informations nécessaires à la mise en place du site chez l'hébergeur choisi par le client, tels que le nom du domaine, enregistrements DNS, IP, accès FTP et toute information technique jugée nécessaire par le concepteur à la mise en ligne du site chez l'hébergeur.

ARTICLE 3 : CONDITIONS RELATIVES A L'UTILISATION DES SERVICES

3.1. Devis

Sur demande du Client, un devis gratuit sera envoyé, soit par courrier, soit par courrier électronique (email), ayant une durée de validité d'1 (un) mois à date d'envoi du devis.

Les études, devis et documents remis ou envoyés par le Concepteur, demeurant sa propriété ; ils ne peuvent donc être communiqués à des tiers sous quelque motif que ce soit par l'acheteur. Le Concepteur se réserve la possibilité de refuser toute demande non-conforme aux conditions ci-dessous ou pour tout autre raison technique ou indépendante de sa volonté sans avoir à en justifier la raison.

3.2. Conformité légale

Le client dispose d'une totale liberté quant au contenu de son espace web et à l'utilisation des services, dans la mesure où il est conforme aux lois et règlements en vigueur, respectant les copyrights, droits d'auteur et propriété intellectuelle sur les images ou autres fichiers qu'il fournit (le client reste responsable de cette vérification et doit en être tenu de fournir les preuves en cas de demande). Il est notamment exclu de publier, sans que la liste ne soit exhaustive, toute forme de contenu associé directement ou indirectement :

- à la pornographie et l'érotisme,
- à des programmes piratés,
- à un caractère raciste, diffamatoire envers qui que ce soit ou discriminatoire quel qu'il soit,
- à un caractère portant atteinte aux droits de l'Homme de manière générale,

Ocasys
SASU au capital de 3000€
SIRET: 803 646 520 00012

33, rue Marceau
38000 Grenoble
lbcposter.fr
06 31 40 34 53

- à la violence quelle qu'en soit la forme (humaine, animale ou portant atteinte à l'environnement),
- à la violation des droits de propriété intellectuelle relatifs aux œuvres contenues ou diffusées, en intégralité ou partiellement sur l'espace web du client.
- à la violation des lois en vigueur.

Le concepteur dégage toute responsabilité dans le cas de modifications ultérieures de la part du client du contenu des pages créées aux termes du contrat de réalisation du site.

3.3. Conclusion du contrat

Suite à l'acceptation par le client du devis par retour de mail ou avec la note « bon pour accord » suivi de ses nom, prénom et adresse postale complète tenant lieu de signature numérique ou retour par courrier avec la mention « bon pour accord » suivie de la signature du client et précision par le client du mode de paiement choisi avec références complètes, puis à la réception et à l'encaissement du règlement demandé selon les conditions définies sur le bon de commande, le Concepteur réalise alors la commande passée dans les meilleurs délais. Tout défaut de paiement de la part du client entraînera la résiliation automatique du contrat engagé. Le prix de la prestation dépendra du service demandé, de la formule, ou de façon plus générale de la prestation telle que décrite dans le bon de commande et validée par le Client, ainsi que du mode de mises à jour éventuellement prévu, du nombre et de la qualité ou complexité des fichiers image (quel que soit le format) que le client demandera de créer, notamment dans le cadre d'une réalisation entièrement personnalisée. Tout contrat accepté et réglé ne peut prétendre à aucun remboursement.

3.4. Réalisation des sites web

Le service de création du site web comprend la création d'une structure générale du site, d'une charte graphique, définition des rubriques, menus de navigation, polices de caractères, construction du site en lui-même, intégration d'éléments interactifs type formulaires en ligne, liens hypertextes et d'images et outils statistiques si besoin, publication par ftp. Après avoir étudié avec le client le contenu et établi d'un commun accord une charte graphique, le client est tenu de fournir les textes et photographies à insérer dans les différentes rubriques du site Internet.

3.5. Livraison

Dans le cadre d'une création de sites internet, le Client pourra suivre l'évolution du site internet grâce à une URL communiquée par ED. Une fois le contrat rempli, le Client s'engage à verser la totalité du montant convenu par le bon de commande. Une fois le paiement validé et confirmé par ED, ED s'engage à mettre le site internet en ligne à l'adresse convenu ou à livrer la prestation selon le devis.

Dans le cadre de tous les développements propres, instructions, logiciels informatiques, procédures et programmes développés et mis au point ou utilisés par le Concepteur, ED fournit des démonstrations sous le format qu'il le souhaite (vidéos, impressions d'écran, démonstration en live etc...) afin d'en protéger le contenu et la propriété intellectuelle. Une fois le paiement validé et confirmé par ED, ED s'engage à remettre le contenu au Client.

ARTICLE 4 : MISE A JOUR, MAINTENANCE DES SERVICES

4 .1. Mise à jour

La mise à jour du site peut prévoir une actualisation ou modification du site web créé par Le Concepteur selon une règle de fonctionnement définie entre le Concepteur et le client au moment de la signature du contrat. Le suivi est assuré dans les limites prévues au contrat de mise à jour conclu entre le Concepteur et le client. Les tarifs seront appliqués selon la règle définie entre le Concepteur et le client.

Le concepteur peut prévoir des mises à jour du logiciel LBCPoster. Ces mises à jour se font soit automatiquement, soit avec l'aide du client. Les versions antérieures du logiciel peuvent se retrouver bloquées.

Le concepteur se réserve la possibilité unilatérale de procéder à la suppression de l'activation d'un logiciel dont l'utilisation serait frauduleuse et au passage en mode de démonstration du poste incriminé.

4 .2. Limitation

Le forfait mise à jour n'inclut pas la modification de l'interface graphique, la création d'un logo, l'ajout d'un nom de domaine, l'ajout de nouvelles fonctionnalités. Une mise à jour supplémentaire ou supérieure à ce que prévoit le contrat sera facturé selon nos tarifs en vigueur.

La mise à jour du logiciel LBCPoster peut procéder à l'ajout ou la suppression de fonctionnalités, ou à la correction de bugs.

4.3. Tout changement, modification ou ajout dans les spécifications définies préalablement au cahier des charges, non validé dans le bon de commande, et intervenant après la date de début du développement, fera l'objet d'une redéfinition de nouvelles spécifications et d'une estimation du temps supplémentaire nécessaire ainsi qu'un devis qui ne sera exécuté qu'après accord des deux parties.

ARTICLE 5 – PROPRIETE INTELLECTUELLE ET DROIT D'USAGE PROPRE A UN SITE INTERNET ET AU LOGICIEL

5.1. Le concepteur concède au client, à l'issue du paiement de l'intégralité des sommes dues, une licence d'exploitation lui garantissant la jouissance pleine et entière du site Internet, réalisé pour son compte, le site, terminé et fonctionnel, devenant alors la propriété du client.

5.2. Tous les développements propres, instructions, logiciels informatiques, procédures et programmes développés et mis au point ou utilisés par le concepteur pour la mise en œuvre de la réalisation du site Internet ou du logiciel du client demeurent la propriété du concepteur et/ou de leurs auteurs et propriétaires respectifs selon les licences d'utilisation et d'exploitation qui les régissent.

5.3. Par conséquent, le client s'interdit de modifier, revendre ou communiquer à des tiers les sources, codes, programmes, logiciels utilisés et mis en œuvre dans la réalisation du produit final, conformément aux licences d'utilisation qui définissent le cadre de leur utilisation et sans l'accord de leurs auteurs ou propriétaires.

5.4. Toutes reventes du logiciel LBCPoster est interdite sauf accord préalable avec le concepteur.

ARTICLE 6 – GARANTIES

6.1. Le concepteur assure une garantie de 60 jours sur les développements avec intervention gratuite dans les meilleurs délais pour corriger les éventuels bugs spécifiés par le client.

6.2. Le concepteur ne saurait être tenu pour responsable de tout dysfonctionnement, faille de sécurité, bug informatique, perte ou effacement de données causés par une mauvaise utilisation du client des logiciels et programmes mis en œuvre pour le fonctionnement du site internet réalisé, et non prévus par les licences d'utilisation de ces produits et programmes, qu'elles soient données par les constructeurs des produits ou par le concepteur lui-même.

En conséquence, en dehors du cadre prévu par les licences d'utilisation, et sans l'autorisation du concepteur et de leurs auteurs, la garantie ne s'applique pas dans le cas d'une modification des sources et programmes, ni en cas de détournement de leur utilisation, ou mauvaise utilisation par le client (voir article 5).

6.3 Le concepteur se saurait être tenu pour responsable des dommages directs ou indirects, matériels ou immatériels qui pourraient résulter de l'utilisation des services par le client. Le concepteur se réserve le droit de mettre fin aux services sans dédommagement, sans préavis et sans motif.

6.4 Le client est le seul ayant droit à l'utilisation des logiciels. Toute revente est interdite. Les codes sources et les fichiers générés des logiciels restent la propriété du concepteur. Leur modification est formellement interdite ainsi que toute altération des fichiers.

6.5. De même, le concepteur ne peut garantir la parfaite compatibilité du site avec les services d'hébergements proposés par un prestataire externe choisi par le client, comprenant les niveaux de sécurité mis en place par l'hébergeur, les versions de logiciels utilisés et leurs mises à jour ou leur compatibilité avec les solutions de développement mises en œuvre par le concepteur. En conséquence, tout dysfonctionnement du fait de cet hébergement, et dont la responsabilité n'incombe pas au concepteur, n'est donc couvert d'aucune garantie.

ARTICLE 7 – CONFIDENTIALITE

7.1. Chacune des parties au présent contrat s'engage en son nom comme en celui de ses collaborateurs à considérer comme confidentiels, pendant la durée du présent contrat et après son expiration, les documents, systèmes, logiciels, savoir-faire en provenance de l'autre partie dont elle pourrait avoir eu connaissance à l'occasion de l'exécution du présent contrat, et à ne pas les utiliser en dehors des besoins du présent accord.

7.2. Le client s'engage également auprès du concepteur à respecter les licences d'utilisation des programmes utilisés par le concepteur pour la réalisation de son service, à ne pas reproduire tout ou partie du système développé ni à concevoir un système identique ou similaire pour le compte d'un tiers lié au même domaine d'activité que celui du client ou encore pour son propre compte.

7.3. Ne sont pas concernées par cette obligation de confidentialité les informations tombées dans le domaine public ou dont la révélation a été autorisée par écrit par la partie concernée.

ARTICLE 8 – RESPONSABILITE

8.1 : DU CONCEPTEUR

Ocasys
SASU au capital de 3000€
SIRET: 803 646 520 00012

33, rue Marceau
38000 Grenoble
lbcposter.fr
06 31 40 34 53

Le concepteur garantit qu'il atteindra les objectifs fixés par le client dans le cahier des charges annexé au présent contrat et/ou tels que définis dans le bon de commande.

A cette fin, le concepteur devra mettre en œuvre les techniques les plus adaptées aux besoins exprimés par le client et fournir des prestations d'une qualité répondant aux normes de qualité les plus élevées.

8.2 : DU CLIENT

Les informations diffusées via les services par le client le sont sous sa seule et unique responsabilité. Le client s'engage à fournir au concepteur des données loyales, de qualité et conformes à la législation en vigueur.

Le client s'engage à respecter l'ensemble des prescriptions légales et réglementaires en vigueur relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, ainsi qu'à faire les démarches nécessaires de déclaration des services conformément aux lois en vigueur, ainsi que faire ou avoir fait toute déclaration obligatoire liée à l'exercice de ses fonctions et de sa profession.

Le client s'engage être dûment habilité à exploiter les services et à en faire une utilisation loyale et morale et en accord avec les lois françaises en vigueur.

ARTICLE 9 – DUREE

La conception, conformément au cahier des charges annexé au présent contrat, se déroulera sur le temps prévu dans le cahier des charges et selon le planning fourni au client. L'achèvement de la conception devra être constaté par écrit par le client, par signature du document de remise en main propre.

ARTICLE 10 – TARIFS ET PAIEMENTS

10.1. Le Service fourni au client sera facturé par le Concepteur pour un montant figurant dans le bon de commande validé par le Client.

10.2. Pour un site Internet et pour toute prestation supérieure à 1000 € HT, les factures sont à régler à hauteur de 25 % du montant total de la prestation à la signature du devis. Le solde sera versé par le client lors de la validation du site à travers l'url fourni par le concepteur.

Pour tous les autres cas, un acompte peut être demandé. Celui-ci est défini dans le devis et/ou le diagnostic lorsque celui-ci est fourni. La facture est à régler à l'issue de la validation de la prestation par le client. Le site étant toujours hébergé sur les serveurs du concepteur, celui-ci sera migré une fois le paiement validé et confirmé par le concepteur. Le délai de règlement est de 30 jours à réception de la facture.

10.3. Toute somme non réglée dans les délais cités dans l'alinéa 10.2, tout retard de paiement ou tout impayé (en cas de retour par la banque des titres de paiement pour impayé) d'une somme due par le client entraînera la suspension immédiate des prestations, en attendant la régularisation de la situation. Cette suspension ne peut constituer une cause de responsabilité pour le Concepteur. Par ailleurs, des frais de retard seront appliqués, à hauteur de 15% du montant total de la facture, à partir du premier jour de retard de paiement.

10.4. Le client ne pourra demander une indemnité au Concepteur du fait de la suspension de ses services suite à un incident de paiement.

Ocasys
SASU au capital de 3000€
SIRET: 803 646 520 00012

33, rue Marceau
38000 Grenoble
lbcposter.fr
06 31 40 34 53

10.5 Concernant la vente de licences de LBCPoster, la licence ne sera attribuée qu'une fois le paiement validé par la banque responsable de l'encaissement ou de Paypal.

ARTICLE 11 – RESILIATION

11.1. En cas de manquement grave par l'une des parties aux obligations des présentes, auquel il n'aurait pas été remédié dans un délai de quinze jours à compter de la réception d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception notifiant le manquement et adressée par l'autre partie, cette dernière pourra faire valoir la résiliation du contrat sous réserve de tous les dommages et intérêts auxquels elle pourrait prétendre.

11.2. Lorsque la résiliation est due à un manquement du concepteur, celui-ci devra remettre au client tous les documents en sa possession concernant les travaux effectués dans le cadre du présent contrat.

ARTICLE 12 – LITIGES

En cas de difficultés ou de différend entre les parties à l'occasion de l'interprétation, de l'exécution ou de la résiliation du présent accord, les parties conviennent de rechercher une solution amiable dans l'esprit du présent contrat. A défaut d'accord amiable, le tribunal de commerce de GRENOBLE est seul compétent et sera saisi.

Révision : 29/07/2014